

LOIRE

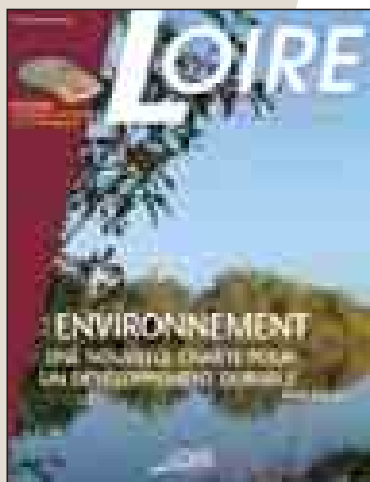
magazine

ÉCONOMIE :
EQUIPEMENT AUTOMOBILE :
UN SECTEUR MOTEUR

ENVIRONNEMENT

UNE NOUVELLE CHARTE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

PAGE 9 À 12



DOSSIER

► 9 à 12

Environnement :
*une nouvelle charte
pour un développement
durable*

ZOOM

4 et 5

*1^{er} Festival du
Jeu Vidéo et
de l'Animation
Numérique*



AU FIL DE LA LOIRE

6 à 8

*L'actualité de votre
département*

DETENTE

13 à 20

L'agenda de vos sorties

INFOS JEUNES

21

- *Angil : mi-ange,
mi-démon*
- *On ne vous a pas raconté
la dernière ?*
- *Sportifs, venez parler de
votre avenir !*

VIE ÉCONOMIQUE

22 et 23

*Équipement
automobile : un
secteur moteur*



EN DIRECT DU CONSEIL GÉNÉRAL

24

*Extraits des dernières séances
de la Commission permanente
du Conseil général*

QUESTION/REPONSE

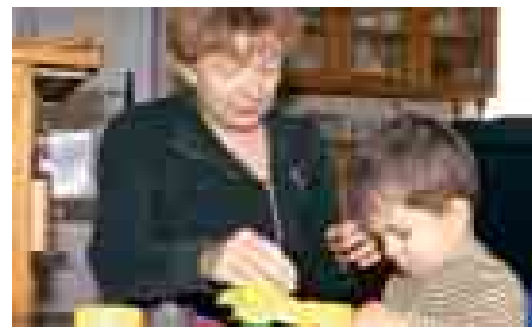
25

*Quelles aides le Conseil
général apporte-t-il aux
entreprises ?*

VIE SOCIALE

26

*Patricia De Sa
Une assistante très
maternelle*



A LIRE

27

- *Joanny Panel*
- *Les grandes affaires
criminelles du Roannais*
- *ASSE, histoire d'une
légende*
- *Sanguine, mots de sable et
de vent*



Pascal Clément,
Ancien ministre,
Député de la Loire
Président de la commission des Lois
Président du Conseil général de la Loire en Rhône-Alpes



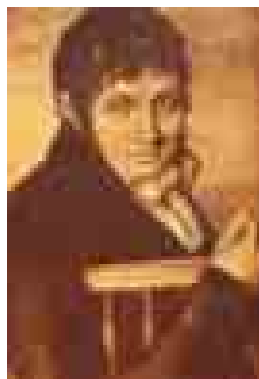
DÉCOUVRIR

28

Goutelas : à la recherche du sens perdu

LIBRE EXPRESSION DES ELUS

28 et 29



PORTRAIT D'HIER

30

*Claude Fauriel :
un des plus
grands érudits
du 19^e siècle*

PORTRAIT D'AUJOURD'HUI

31

*Les mille et une facettes de
Paul Fournel*



DEUX LIGÉRIENS SUR TROIS JUGENT QUE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT S'EST AMÉLIORÉE

Désormais inscrite dans notre Constitution, la nécessité de préserver notre bien commun le plus précieux, l'environnement, est un impératif pour toute la planète. C'est un enjeu pour nous, pour notre cadre de vie, pour notre développement économique et, chacun l'a désormais compris, pour nos enfants.

Signée en 1997, une première charte départementale de l'environnement a permis d'agir dans la Loire pour améliorer la qualité de vie, sensibiliser, développer la coopération entre tous les acteurs et améliorer l'image de notre territoire. Un chiffre prouve la réussite de ce premier engagement : 62 % des Ligériens jugent que la qualité de l'environnement s'est améliorée.

De nombreux efforts restent à accomplir. C'est pourquoi, le Conseil général et ses partenaires ont décidé de signer une nouvelle charte et se sont mis d'accord sur un second programme d'actions à mener entre 2005 et 2009. L'accent sera notamment mis sur la prise en compte du développement durable dans les entreprises.

2005 : DE NOUVEAUX DÉFIS POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

En 2005, d'autres enjeux attendent le département. Ses compétences sont maintenant élargies. Le Conseil général va notamment devenir l'acteur principal de l'insertion professionnelle et gère désormais seul l'ensemble du dispositif « *revenu minimum d'insertion* » (RMI). La moitié du budget du département est consacrée à l'action sociale en faveur des personnes âgées, des enfants, des adultes handicapés, de la promotion de la santé ou de la lutte contre l'exclusion. Or, ces dépenses vont fortement augmenter. Ce bouleversement ne sera naturellement pas sans conséquence sur le prochain budget. Nous en reparlerons.

LOIRE MAGAZINE

Directeur de la publication : Sylvain Roussillon • Crédits photos : TRENTA - Archives municipales - Catalogue l'Egypte et l'Opéra de Michel Dewachter - Martine F - Nikole cg42 • Conception réalisation : Sphère Publique • Diffusion : Mediapost • Tirage : 333 000 exemplaires • Dépôt légal : 4^e trimestre 2004 • Conseil général de la Loire : Hôtel du Département, 2, rue Charles de Gaulle, 42022 SAINT-ETIENNE CEDEX - Tél : 04.77.48.42.78 - Site internet : <http://www.loire.fr>

1^{ER} FESTIVAL DU JEU VIDÉO ET DE L'ANIMATION NUMÉRIQUE

JEUX VIRTUELS MAIS AMUSEMENT TRÈS RÉEL

Sensibiliser les Ligériens aux technologies de l'information et de la communication et valoriser l'image de la Loire en tant que territoire à la pointe de l'innovation, telle est la raison d'être de ce nouvel événement. Des jeunes aux seniors, des profanes aux initiés, cette manifestation a été pensée pour satisfaire tous les publics. A vous de jouer.

La Loire capitale française du monde du jeu vidéo ? Ce sera bientôt le cas, précisément au cours du premier week-end du mois de décembre. En partenariat avec le Conseil général, le Club des Acteurs du Numérique de la Loire organisera le Festival du Jeu Vidéo et de l'Animation Numérique à Saint-Etienne. Preuve que notre département est en pointe dans les nouvelles technologies, cette nouvelle manifestation sera la première du genre en Rhône-Alpes.

UN TERRAIN DE JEU DE... 4 000 M²

Si vous avez l'esprit joueur et/ou un goût prononcé pour les distractions virtuelles, sachez que cet événement vous permettra de vous en donner à cœur joie. Et pour cause, le festival accueillera un espace jeux vidéo qui s'étendra sur pas moins de 4 000 mètres carrés. Sur une centaine d'ordinateurs, de consoles et d'autres supports, le public pourra essayer des « produits » très divers : jeux éducatifs, de simulation, de rôles, de société, d'aventure, de courses, bridge sur Internet... Mieux, il se verra offrir la possibilité de découvrir des nouveautés. Notez qu'un comité de sélection veillera à ne mettre en valeur que les jeux non

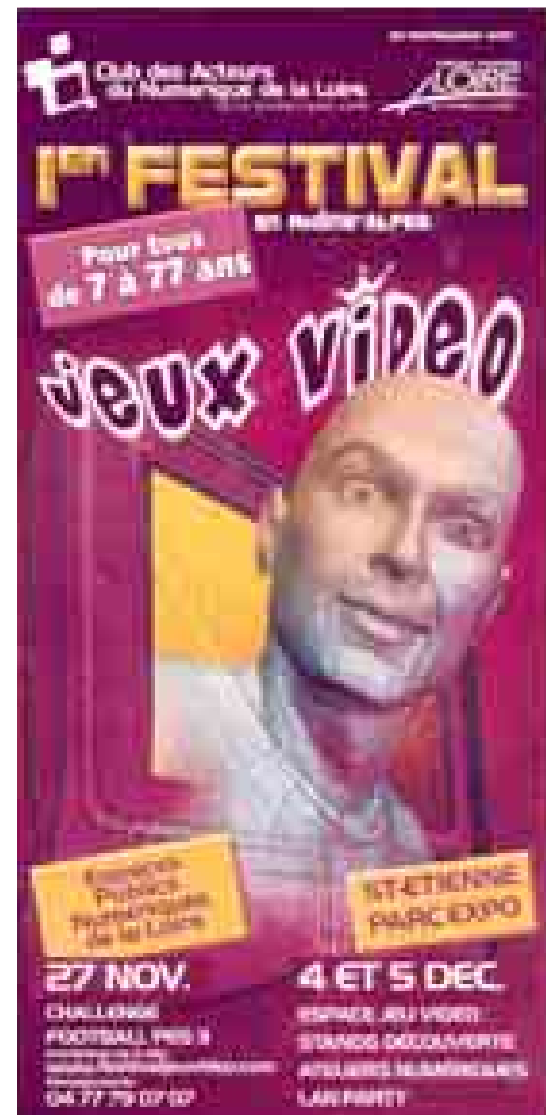
violents. Initiative qui mérite d'être saluée, des animateurs seront présents pour conseiller les joueurs afin qu'ils profitent au maximum du temps passé dans l'espace.

PLUS DE 150 COMPÉTITEURS EN RÉSEAU

Outre les finales d'un Challenge Départemental (lire ci-après), ce rendez-vous sera le théâtre d'une « Lan Party », c'est-à-dire de tournois de jeux vidéo en réseau en continu sur les deux jours, qui opposeront des joueurs munis de leur propre micro-ordinateur. Plus de 150 personnes devraient participer à cette compétition (baptisée QS Cup) qui s'appuiera sur des « produits » très en vogue : Counter Strike, QuakeIII Arena et Warcraft III.

DES ATELIERS TRÈS PÉDAGOGIQUES

Décidément très complet, ce festival proposera en prime un Espace Ateliers où l'on trouvera des stands commerciaux présentant des produits et matériels (jeux, logiciels...) ainsi que des stands pédagogiques. Sur ces derniers, on pourra apprendre à rajeunir son PC, sécuriser Internet, maîtriser la photo et



la vidéo numériques... et assister à des démonstrations.

4 (de 11 h à 22 h) et 5 (de 10h à 19h) décembre.

Saint-Etienne Parc Expo.

Tarif : 4 euros

Tél. : 04 77 79 07 07

Courriel : contact@festivaljeuvideo.com ou

communication@loire-numerique.com

Site web : www.festivaljeuvideo.com

LAN PARTY : renseignements et inscriptions sur www.quakestock.org – tarif : 25 euros.

UN CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DÉCENTRALISÉ

QUI VA DROIT AU BUT

En prélude au festival, le Club des Acteurs du Numérique de la Loire organisera, en partenariat avec le Conseil général, un Challenge Départemental sur console de jeu qui, les Verts obligent, sera basé sur le football (jeu Foot PES 3). La première phase de cette compétition par équipe de deux sera décentralisée puisqu'elle commencera dans les six Espaces Publics Numériques du Chambon-Feugerolles, de Chazelles-sur-Lyon, de Montbrison, de Montrond-les-Bains et de Saint-Etienne (deux sites : Cote Chaude et Montreynaud) ainsi qu'au théâtre de Roanne.

LES FOOTBALLEURS DE L'ASSE UNE NOUVELLE FOIS EN FINALE

La phase finale de ce tournoi se déroulera dans le cadre du Festival du Jeu Vidéo et

de l'Animation Numérique en présence des footballeurs de l'Association Sportive de Saint-Etienne. Les participants seront tous récompensés par une entrée gratuite à la manifestation précitée. Quant aux vainqueurs et finalistes, ils se verront remettre des bons d'achat respectivement de 300 et 150 euros. A travers cette opération, le Club des Acteurs du Numérique de la Loire souhaite notamment faciliter l'accès de ces technologies aux Ligériens par le biais de la décentralisation et réunir des publics différents grâce au pouvoir fédérateur du football.



- **Préqualifications : 27 novembre dans les lieux cités ci-avant.**
- **Phase finale les 4 et 5 décembre dans le cadre du festival.**
- **Conditions : avoir 12 ans au minimum.**
- **Tarif : 10 euros par équipe.**
- **Inscriptions : sur le site web : www.festivaljeuvideo.com ou auprès des lieux cités ci-avant.**
- **Renseignements : téléphonez au 04 77 79 07 07.**

COORDONNÉES DES ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

- ▶ **Le CHAMBON-FEUGEROLLES**
Tél. : 04 77 61 42 97 ; courriel : mjcchambon@wanadoo.fr
- ▶ **CHAZELLES-SUR-LYON**
Tél. : 06 88 38 73 06 ; courriel : ntic@cc-forez-en-lyonnais.fr
- ▶ **MONTBRISON**
Tél. : 04 77 96 39 13 ; courriel : froux@ville-montbrison.fr
- ▶ **MONTROND-LES-BAINS**
Tél. : 04 77 94 51 58 ; courriel : julien@cybercentre-montrond-les-bains.net
- ▶ **ROANNE** (dans cette commune, ce n'est pas un Espace Public Numérique qui accueillera le Challenge Départemental mais le théâtre)
Tél. : 04 77 23 63 43 ; courriel : info@mediaroanne.fr
- ▶ **SAINT-ETIENNE**
 - Cote Chaude : tél. : 04 77 32 57 95 ; courriel : amicale-laique-de-cote-chaude@wanadoo.fr
 - Montreynaud : tél. : 04 77 92 96 17 ; courriel : ensemble.forum@wanadoo.fr

LE FESTIVAL SERA AUSSI À ROANNE

En contrepoint à cette manifestation, le Grand Roanne, en partenariat avec le Forum Espace Culture, organisera également du **vendredi 27 novembre jusqu'à mi-décembre** une série d'animations autour du jeu vidéo dans divers lieux de l'agglomération (animations et jeux au théâtre pendant les qualifications du challenge de foot virtuel, ateliers à la médiathèque autour des jeux éducatifs pour enfants, Lan Parties avec l'association Cybernews...).

LES FESTIVALS, BILAN ET PERSPECTIVES

Cet été encore, comme depuis plusieurs années, les festivals ont rassemblé un public important. Pour ce qui est de l'Été Musical, les 7 concerts organisés par le Conseil général et les 14 animés par les associations subventionnées par le Département ont réuni respectivement 2 349 et 3 835 spectateurs. Il est nécessaire de mentionner également les 31 concerts non aidés pour lesquels la fréquentation est estimée à 4 000 personnes. C'est au total environ 10 200 personnes qui ont été présentes au cours de cette XX^e édition de l'Été Musical avec des moments forts comme la prestation de Julia Miguénes, « la Argentina », qui a rassemblé plus de 800 spectateurs.

Les Nuits de la Bâtie ont continué cette année leur progression puisque les 5 soirées de musique et les 5 soirées de danse ont attiré dans ce lieu magique plus de 5 000 personnes (5025). Après les 3 précédentes saisons de théâtre, c'est la première fois qu'étaient montés un spectacle de musique et un autre de danse.

Pour 2005, plusieurs idées sont actuellement à l'étude (théâtre, musique, danse) et une consultation a été lancée. Mais nul doute que l'été prochain, la cour de la Bâtie résonnera encore des accents d'un spectacle de haute qualité.



LE 1000^e INSCRIT

Les Cybercentres mis en place par le Conseil général se portent bien. En effet après 1 an et demi d'activité, le Cybercentre « e-toile » de Monthrisson vient de comptabiliser son 1000^e inscrit en la personne de Mlle Géraldine Duranton. Le Cybercentre enregistre chaque année une fréquentation de plus de 6 000 visiteurs qui viennent utiliser ou s'initier gratuitement à Internet.

DEUX JOURS QUI AIDENT LA VIE À GAGNER

Les 3 et 4 décembre prochains, le Téléthon se tiendra dans toute la France et bien sûr dans la Loire. Plus de 22 000 animations sont attendues sur tout le territoire. Pourquoi un événement d'une telle ampleur ? L'Association Française contre les Myopathies a besoin de tous pour vaincre les maladies neuromusculaires très souvent d'origine génétique mais aussi lutter contre bien d'autres affections. Elle cherche avant tout à favoriser l'application de thérapies nouvelles à l'Homme (greffe cellulaire, chirurgie du gène, utilisation de cellules souches, pharmacologie...). Aussi, grâce aux dons du Téléthon, l'A.F.M. apporte un soutien déterminant à la recherche, notamment à travers 400 programmes subventionnés chaque année. Donc le soutien du plus grand nombre est nécessaire pour explorer de nombreuses pistes thérapeutiques, approfondir la recherche sur le muscle et mettre en place des essais cliniques souvent onéreux. Alors n'oubliez pas ce rendez-vous de solidarité pour faire reculer la maladie.

Pour s'informer ou participer au Téléthon, connaître l'équipe dans la Loire, appelez Colette Espigole au 04 77 95 24 69

DES CYCLOTOURISTES VALEUREUX

L'école de cyclotourisme de Saint-Bonnet-le-Château s'est distinguée récemment lors de la finale nationale du Critérium sur route des jeunes qui s'est déroulée en Lorraine en juillet dernier sur 60 km environ de routes vallonnées. Trois jeunes cyclotouristes issus de cette école se sont illustrés lors de cette course : Jérémy Montcel qui remporte l'épreuve pour la deuxième année consécutive mais aussi Marie Chauve qui se classe 3^e (1^{ère} fille) et Mathieu Schalk 19^e. Bravo donc à ces jeunes sportifs et à leur école qui font honneur au cyclotourisme dans la Loire.

DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

La Médiathèque départementale, dans un souci de plus grande accessibilité de son fonds documentaire, profite du changement de version de son logiciel bibliothéconomique pour effectuer la mise en ligne de son catalogue. Ainsi responsables de relais, élus, usagers, personnels des bibliothèques municipales de la Loire...pourront à distance prendre connaissance des acquisitions de nouveautés, mais aussi du fonds de référence, tous sup-

ports (écrits, sonores et vidéos) confondus. Cette évolution s'inscrit dès à présent dans le futur plan départemental de la lecture publique sur lequel l'équipe des professionnels de la Médiathèque, la direction de la culture et les élus du Conseil général ainsi que des représentants des communes desservies commencent à travailler et qui devra tendre vers une optimisation de la diffusion des outils culturels.

Cette mise en ligne est programmée pour le mois de novembre prochain et entraînera un arrêt des tournées de desserte du 29 novembre au 13 décembre prochain.

Pour tout renseignement, contactez le 04 77 58 16 00

LA LOIRE AU FIL DES PAYSAGES

Pour connaître à fond la Loire sous toutes ses facettes, procurez-vous l'Atlas des paysages qui grâce à une iconographie abondante et variée invite à un parcours détaillé des richesses de ce département. En effet celui-ci ne manque pas de contrastes, alliant montagnes, collines, plaines et réseau hydrographique dominé par le fleuve Loire. Cet ouvrage rassemble une foule de sites naturels, de vues sur des villages et de paysages urbains accompagnés de commentaires très précis. Une idée de cadeau pour les fêtes de fin d'année.

Pour tout renseignement concernant l'acquisition de ce livre, s'adresser au Service Environnement du Conseil général 04 77 48 40 23 ou aux librairies suivantes : Librairie de Paris 6 rue Michel Rondet et Forum Espace Culture 5 rue Michel Rondet à Saint-Etienne et Préface Librairie 8 avenue de la Gare à Firminy

EN DIRECT DES CIMES



Les associations sportives du Conseil général de la Loire et du journal *la Tribune-le Progrès*, partenaires du Comité départemental Montagne Escalade ont montré qu'ils avaient conservé l'esprit collectif et l'élan nés de l'ascension du Mont Blanc 2002. La réussite de cette aventure commune, fruit d'une préparation minutieuse, alliée à une bonne forme physique et à un bon mental a permis aux 14 membres de l'équipe de se retrouver le 24 septembre dernier au sommet du Kilimandjaro (5 895m, point culminant de l'Afrique situé en Tanzanie). Si l'altitude constitue la difficulté première de l'ascension, celle-ci ne semble pas avoir de prise sur les porteurs et guides tanzaniens qui chaque jour exécutent leur travail avec une décontraction étonnante. Cette rencontre avec ce pays et ses habitants constitueront, au-delà de l'ascension du sommet, un moment inoubliable pour chaque membre de l'expédition.

UN CONGRÈS QUI MARCHE

Du 1^{er} au 3 octobre derniers s'est tenu le 36^e congrès national de la randonnée pédestre à Saint-Etienne à l'Espace Fauriel. 500 personnes étaient présentes, en provenance de la France entière, représentant surtout des clubs et des comités de randonnée pédestre. De nombreux ateliers, débats et rencontres ont été organisés pour dresser les objectifs et actions futures de la fédération Et pour le département de la Loire, on peut déjà noter certaines retombées avec des demandes de documentation ciblées.

LE CHIFFRE DU MOIS : 37 085



C'est le chiffre global des élèves scolarisés actuellement dans les 79 collèges publics et privés de la Loire. Ces établissements relèvent pour leur fonctionnement, du Conseil général qui assure en outre l'équipement et les travaux pour les collèges publics.

Ajoutons un deuxième chiffre significatif dans ce domaine, celui du nombre d'élèves transportés dans le département soit 22 000 (de l'école au lycée) en dehors des deux périmètres urbains de Saint-Etienne Métropole et du Grand Roanne.

STATION DE CHALMAZEL : TOUJOURS PLUS DE FACILITÉS



Des opérations en cours de réalisation portent sur l'extension de l'espace débutants de la station, rebaptisé pour l'occasion « espace découverte ». Elles consistent à ouvrir une nouvelle

piste d'environ 500m de long desservie par un téléski neuf et enneigée par un réseau de neige de culture. Parallèlement le téléski débutant est également remplacé par un appareil neuf. Cet aménagement per-

mettra le désengorgement de ce secteur les jours de forte fréquentation. En outre, il sera procédé à l'installation d'une passerelle au-dessus du Lignon, destinée à séparer les flux des skieurs se rendant à l'espace découverte de ceux revenant au pied des pistes. Ces aménagements seront opérationnels dès l'ouverture de la prochaine saison d'hiver.



L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE LOCALE AURA BIENTÔT DROIT DE... CITÉ

Plus que jamais, la métallurgie va avoir droit de... cité dans notre département. Au sens propre comme au sens figuré. En effet, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM) de la Loire va ouvrir, à la fin de l'année à Saint-Etienne, les portes d'une Cité des Entreprises dédiée à ce secteur d'activité.

Implanté dans le Technopôle, cet ensemble aura deux composantes. D'une part, un Espace Professionnel hébergera les différentes instances liées au Mouvement des Entreprises de France et à l'UIMM Loire accompagnant le développement de l'entreprise dans les domaines suivants : représentation et promotion, conseil, formations continue et par alternance, collecte et gestion des fonds de la for-

mation et de la taxe d'apprentissage et insertion par l'économie.

D'autre part, la Maison de l'Apprentissage Industriel sera occupée par le Centre de Formation de l'Apprentissage Industriel AFIL pouvant accueillir 300 jeunes en apprentissage et en formation par alternance ainsi que 150 salariés en formation continue. Le regroupement sur un seul site de toutes ces structures favorisera les échanges entre elles. Dans le cadre de sa politique visant à favoriser l'insertion professionnelle des Ligériens (particulièrement des jeunes), le Conseil Général a subventionné la réalisation de la Maison de l'Apprentissage Industriel à hauteur de 762 245 €.

www.citedesentreprises.org



UN NOUVEAU GUIDE SAVOUREUX

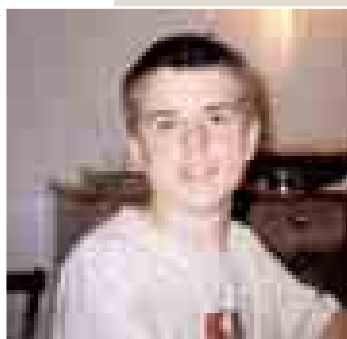
Que diriez-vous du menu suivant ? Quelques tranches de saucisson tradition du père Fiacre à Roanne, une andouille de Charlieu, de la fourme de Montbrison, un sablé d'Ambierle, le

tout arrosé de bière

artisanale du Forez... Avouez que cette énumération ouvre l'appétit. Pour le rassasier, procurez-vous la première édition de Loire et Saveurs. Edité par les Chambres des Métiers du Roannais et de Saint-Etienne-Montbrison, avec le soutien entre autres du Conseil Général, ce guide recense les curiosités gourmandes concoctées par 42 entreprises artisanales de la Loire. Très pratique, il propose un classement par secteur géographique, commune et activité.

Disponible dans les Chambres de Métiers (tél. : 04 77 92 38 00 pour celle de Saint-Etienne/Montbrison et 04 77 23 78 78 pour celle de Roanne), les 42 entreprises citées, les offices de tourisme et syndicats d'initiative ainsi qu'au Comité Départemental du Tourisme (tél. : 04 77 43 24 42).

UN COLLÉGIEN STÉPHANOIS LARGUE LES AMARRES



Mathias Eyraud est-il en train de marcher sur les traces de Nicolas Hulot et d'Eric Tabarly réunis ? Il est encore prématuré de répondre à cette question. En tout cas, c'est bien parti pour. Au lieu de s'asseoir sur les bancs de son collège, cet adolescent stéphanois vogue actuellement sur les océans. Mais ne croyez pas qu'il fait l'école buissonnière. En fait, il est parti pour une aventure éducative de neuf mois avec l'association La Baleine Blanche.

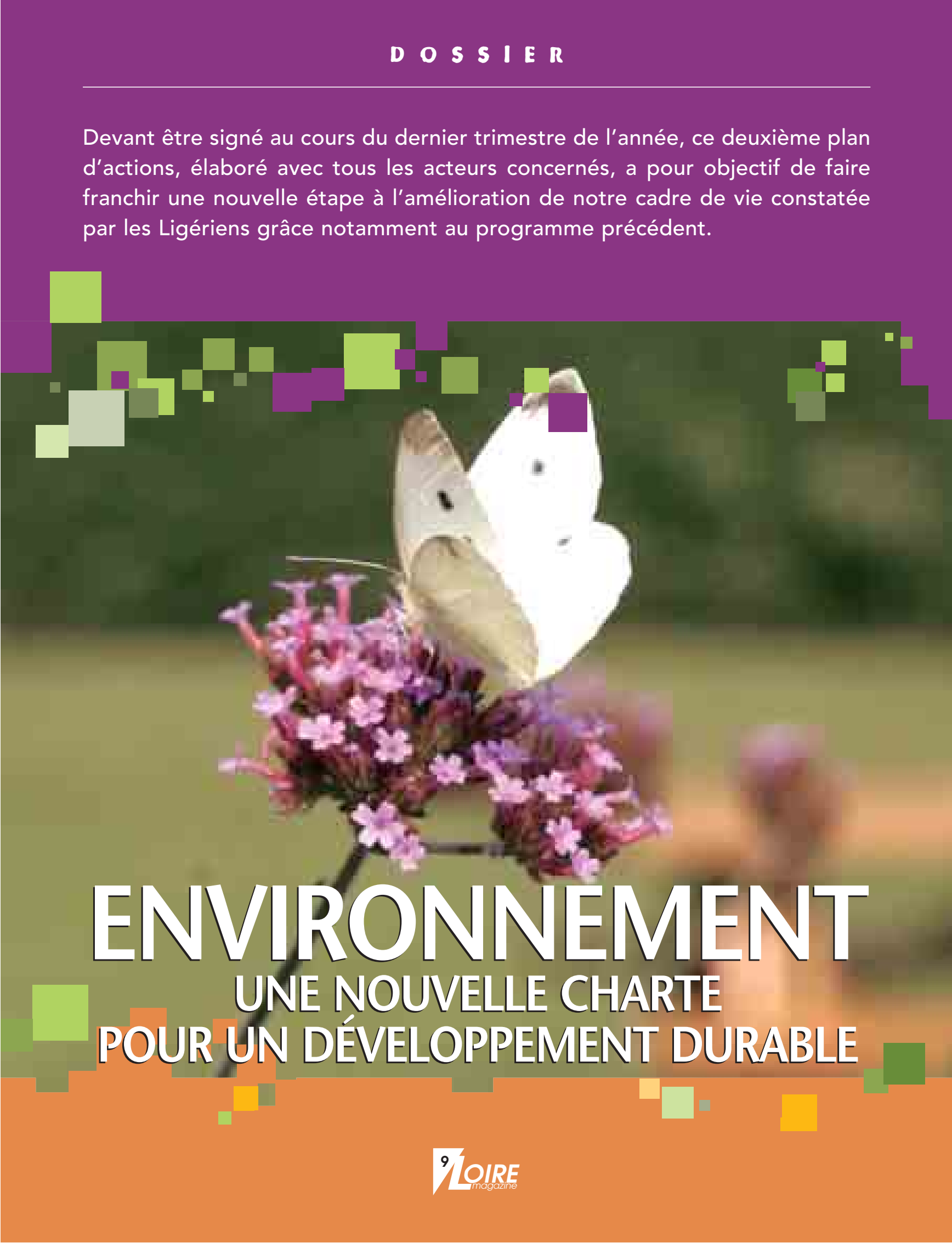
Elle prend la forme d'une croisière à bord d'un voilier dont le parcours devrait passer entre autres par la Corse, la Sardaigne, la Crète, le canal de Suez, Le Caire et Port-Soudan. Plutôt que de faire des dictées ou des calculs, Mathias et ses coéquipiers jouent les explorateurs, les naturalistes, les ethnologues et même les reporters. De leur périple, ces jeunes doivent ramener des reportages écrits et audiovisuels traitant notamment de la protection de la nature, de la ressource en eau, des droits de l'enfant ainsi que de la place des femmes et des anciens en Afrique.

Tél. : 02 40 08 03 63. Site web : www.baleineblanche.com

DES TROUS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE GOLF DU ROANNAIS

Bonne nouvelle pour les amateurs de golf de la Loire, et ils sont de plus en plus nombreux : Grand Roanne Agglomération a donné le coup d'envoi de la matérialisation du projet d'aménagement d'un nouveau parcours sur le domaine de Champlong à Villerest. L'objectif est de compléter le terrain de jeu de 9 trous existant par un autre de 18 trous (la vraie dimension d'un golf) pour que le site soit en mesure de répondre à une demande croissante et soit plus attractif vis-à-vis des joueurs extérieurs. Le plus petit des deux golfs servira plus particulièrement de parcours école. Si tout se passe bien, les travaux devraient démarrer en 2006 et le nouveau golf, qui s'étendra sur une cinquantaine d'hectares, devrait accueillir ses premiers pratiquants en 2008. Le coût de cette opération devrait s'élever à 2,5 millions d'euros. A noter que cette réalisation s'inscrit dans un programme plus ambitieux puisqu'il s'agit de créer un espace de loisirs qui se déploiera sur 80 hectares au sein du pôle touristique de Commelle-Vernay-Villerest. Ce projet sera par ailleurs soutenu dans le cadre du futur contrat territorial de développement entre le Conseil général et le Grand Roanne.

Devant être signé au cours du dernier trimestre de l'année, ce deuxième plan d'actions, élaboré avec tous les acteurs concernés, a pour objectif de faire franchir une nouvelle étape à l'amélioration de notre cadre de vie constatée par les Ligériens grâce notamment au programme précédent.



ENVIRONNEMENT

UNE NOUVELLE CHARTE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Promouvoir et faciliter la définition de politiques locales d'environnement, telle est la vocation de la charte pour l'environnement, un outil mis en place par le ministère de l'Environnement. Bien avant que ce dispositif soit créé, le Conseil général avait développé une politique volontariste dans ce domaine afin de réduire les nuisances pouvant toucher les habitants et le territoire ligériens et plus généralement d'améliorer notre cadre de vie.

BILAN POSITIF POUR LE 1^{er} PLAN D' ACTIONS

5 PRIORITÉS ET 89 ACTIONS

Dans le cadre de la première Charte Départementale pour l'Environnement de la Loire 1998-2002, le Conseil général a encore renforcé son engagement dans ce domaine. C'est ainsi que, avec des partenaires, il s'est investi dans la concrétisation de cinq objectifs stratégiques (« Préserver et améliorer la qualité de vie de la population », « Cultiver la compétence et la conscience environnementale », « Développer la coopération entre

tous les acteurs », « Développer l'emploi » et « Améliorer l'image du département ») déclinés en 89 actions.

PLUS DE 130 MILLIONS D'EUROS INVESTIS

Dès que la première charte quinquennale est arrivée à son terme en 2002, l'Assemblée départementale a lancé une démarche pour en élaborer une deuxième. Pour ce faire, elle a commencé par procéder à l'évaluation du programme passé en s'appuyant sur

un audit, un bilan quantitatif et une enquête d'opinion. Son résultat est positif. Les Ligériens ont jugé en majorité (près des deux tiers) qu'il y avait un mieux (lire l'encadré). Les actions ont été réalisées ou initiées à près de 80 % ce qui est une belle performance pour ce genre de plans. Mieux, les engagements financiers des partenaires ont été plus que tenus puisqu'ils ont dépassé de 13 % ce qui avait été prévu pour atteindre plus de 130 millions d'euros. A lui seul, le Conseil général a pris en charge 39 % de cette somme. Ces crédits ont permis des grandes avancées, notamment dans le domaine de la gestion des déchets et de l'amélioration de la qualité des paysages.

DU MIEUX POUR 62 % DES LIGÉRIENS

Selon l'enquête d'opinion réalisée auprès de Ligériens dans le cadre de l'évaluation de la première charte, 62 % jugent que la qualité de l'environnement s'est améliorée entre 1998 et 2002. Les domaines où ils constatent du mieux sont : les déchets, la gestion de la ville, les eaux naturelles et les paysages. Pour l'avenir, les Ligériens ont souhaité que les priorités en termes d'actions et d'informations portent sur le renforcement de la qualité de l'eau et de l'air (voir le site www.atmo-rhonealpes.org pour l'indice atmo de la Loire), la réduction des risques industriels (mais ils sont très réduits dans le département) et, concernant les milieux naturels les plus importants à protéger, le Parc Naturel Régional du Pilat et le cours de la Loire. Par ailleurs, ils estiment être bien renseignés sur la question des déchets, de la qualité de l'eau et des économies d'énergie.

(voir le site d'Heliose : www.heliose42.org).

LES GRANDES LIGNES

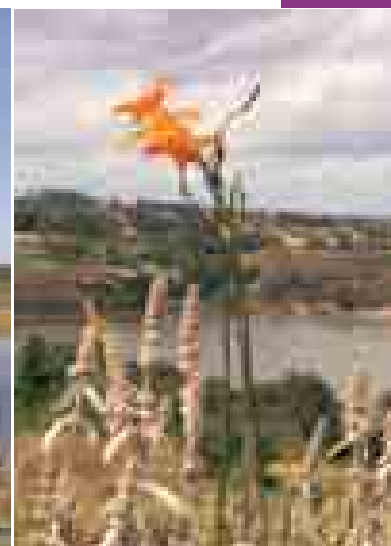
DU 2^e PLAN D'ACTIONS

Pour élaborer le contenu de la deuxième charte, le Conseil général s'est donc basé sur l'évaluation du premier acte mais aussi sur une large consultation des acteurs concernés. Pour ce faire, il a organisé quatre forums départementaux de l'environnement et de nombreux groupes de travail spécifiques entre décembre 2002 et 2003. De l'Etat (Préfecture, Direction Départementale de l'Équipement, Office National des Forêts...) aux associations environnementales (FRAPNA Ligue de Protection des Oiseaux...) en passant par les collectivités locales (Conseil général bien sûr, Conseil régional, Parc Naturel Régional du Pilat...), les milieux économiques (chambres consulaires, Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics...), etc., quelque 80 structures ont pris part à la réflexion. Un chiffre en nette hausse qui est prometteur pour la suite.

5 PRIORITÉS...

Le fruit de cette intense cogitation, c'est une nouvelle Charte Départementale d'Environnement pour un Développement Durable de la Loire. Notez l'introduction de la notion de développement

durable (pour répondre aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs) dans l'appellation. Comme le premier, ce deuxième plan met aussi en avant cinq priori-



tés : « Améliorer l'environnement au service de la qualité », « Améliorer les territoires urbains et ruraux (il s'agit de renforcer l'attractivité des espaces urbains et de garantir la qualité des espaces naturels et ruraux) », « Mobiliser les acteurs pour un développement durable et soutenir les pratiques innovantes », « Développer l'éco-citoyenneté » et « Valoriser l'image du département (en s'appuyant sur la diversité de son environnement, de ses territoires et de ses activités) ».

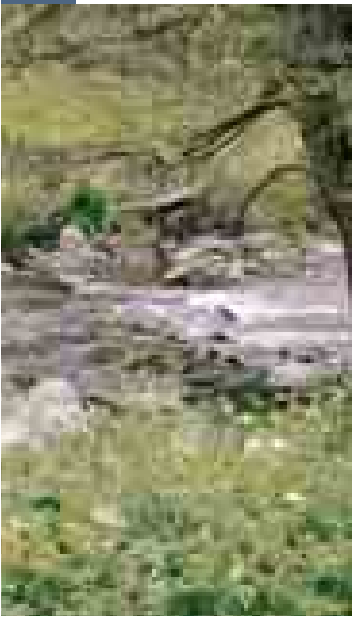
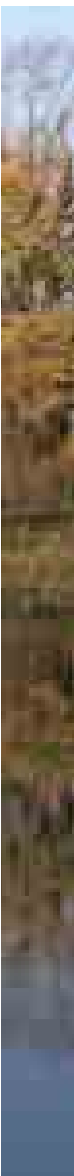
... ET 66 ACTIONS

Ces 5 axes forts sont déclinés en 66 actions quasiment toutes innovantes. Citons, entre autres, l'étude d'une politique d'acquisition foncière des zones d'expansion des crues, l'étude de faisabilité d'un itinéraire de randonnée le long du fleuve Loire, la création d'une maison du fleuve Loire et d'une maison des Tourbières, la sensibilisation et la formation des acteurs locaux aux exigences de la qualité des lotissements, l'accompagnement de la prise en compte du développement durable dans les entreprises, l'incitation à la multiplication des unités de broyage-compostage des déchets verts (lire l'encadré), la maîtrise des produits phytosanitaires, la création d'une agence de l'énergie (lire l'encadré), la mise en place

d'un forum départemental de l'environnement ouvert au grand public, l'organisation de formations spécialisées pour les élus et la création d'un site Internet dédié à la charte.

MISE EN ŒUVRE DÈS 2005

La prochaine étape sera la signature, prévue au cours du dernier trimestre 2004, de ce document par le Président de l'Assemblée départementale et le Préfet en présence du ministre de l'Environnement ainsi que, pour la première fois, par l'ensemble des partenaires. Dès lors, la charte pourra s'appliquer à partir de janvier 2005 et ce jusqu'en 2009. Et pour garantir la bonne évolution de cette procédure, l'application de ce plan fera l'objet d'un contrôle rigoureux assuré par le comité de pilotage, les cellules opérationnelles de suivi technique et le forum départemental de l'environnement. Sur un plan financier, la matérialisation de ce programme consommera 30 millions d'euros de crédits dont plus d'un tiers apporté par le Conseil général. A signaler que, en plus, l'Assemblée départementale poursuivra ses actions environnementales « classiques » qui n'ont pas été intégrées à la charte du fait que cette dernière privilégie les initiatives innovantes.





VERS UN DÉVELOPPEMENT DES UNITÉS DE BROUAGE-COMPOSTAGE DE DÉCHETS VERTS

La loi prescrivant que l'on doit s'organiser pour ne plus mettre en décharge que les déchets ultimes, c'est-à-dire ceux ne pouvant pas ou plus être recyclés ou valorisés, la charte prévoit d'inciter à la multiplication des unités de broyage-compostage des déchets verts. Il en existe déjà deux dans la Loire, la plus grande étant située à Saint-Just-Saint-Rambert : « Construite en 1997, cette plate-forme traitera cette année 18 000 tonnes de déchets verts, 3 000 de plus qu'en 2003, collectés principalement via le réseau de déchetteries du sud du département. La matière est pesée, triée pour retirer les produits indésirables, broyée puis mise à fermenter pendant quatre mois. Le tas est retourné régulièrement pour activer le processus. Ensuite, il y a une phase de maturation qui dure aussi quatre mois. Après, on passe au tamisage qui permet de séparer le compost vendu surtout à des maraîchers, agriculteurs, viticulteurs... des résidus grossiers qui sont réinjectés en début de cycle. C'est un processus tout à fait naturel. Nous nous sommes engagés dans deux démarches de certification pour respecter au mieux l'environnement », explique Jean-Marc Buffelard, Directeur de l'Agence Onyx de Saint-Chamond partie prenante de cet équipement avec la société VGSOL.

LE CONSEIL GÉNÉRAL MONTRERA L'EXEMPLE

Intégration de la notion de développement durable ou de critères d'éco-conditionnalité dans ses commandes publiques et l'attribution de ses aides, étude de la mise en place d'une aide aux transports en commun de ses agents, tri des déchets sur les chantiers

qu'il conduit, prise en compte du bruit dans les collèges publics dont il est responsable... l'Assemblée départementale a la ferme intention de se comporter de manière modèle dans la mise en œuvre de la charte.



BIENTÔT UNE AGENCE PLEINE D'ÉNERGIE

Belle récompense pour le S.I.E.L. (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Loire) dont le Conseil Général est membre. Cette structure a vu son projet de création d'une Agence Départementale de l'Énergie dans la Loire retenu par l'Union Européenne. C'est le seul proposé par la France à avoir été distingué de la sorte. L'agence, qui devrait voir le jour dans les prochains mois, proposera progressivement des services variés pour mieux répondre aux acteurs économiques (petites entreprises industrielles, artisanales, commerciales, agricoles, propriétaire-bailleurs...) et sociaux (organismes HLM, associations caritatives...) du département : information et formation sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, expertise pour le montage de projets dans l'habitat neuf et ancien et assistance pour la recherche de financement, mise en place d'outils de suivi et gestion de l'énergie, conseils pour maîtriser la consommation... Le Conseil général, qui a inscrit ce projet dans sa charte départementale de l'environnement, sera l'un des co-fondateurs de l'agence.



On ne vous a pas raconté la dernière ?

Créé en 1997, KONS'L'DIZ est un collectif de conteurs amateurs (ils sont assistant social, agent territorial, étudiante, aide-éducatrice ou infirmière), qui a fait le choix de raconter en groupe, afin de diversifier les types de contes et les manières de conter. Puisant dans le répertoire du monde entier, KONS'L'DIZ propose des contes traditionnels et contemporains à un public de 2 à 102 ans. Mais KONS'L'DIZ ne fait pas que raconter des histoires, il en joue aussi ! Certains membres de la troupe sont en effet musiciens, ce qui permet d'entrecouper les contes de chansons ou de respirations musicales. Un 1^{er} CD de 7 chansons pour petits et grands a récemment vu le jour. Intitulé «Plus léger que l'air», il comporte une jolie chansonnette («Des petites choses») qui résume bien la philosophie du groupe : «*Dans nos mots y'a plein de couleurs / Du rose du bleu des teintes bonheur / Dans nos guitares y'a d'la chaleur / KONS'L'DIZ on a du cœur !*» KONS'L'DIZ intervient en milieu scolaire, centres de loisirs, bibliothèques, maisons de retraite, dans le cadre d'un arbre de Noël et même à domicile à l'occasion d'une fête ou d'un anniversaire. La prestation peut durer de 30 à 90 mn, et prendre la forme d'un atelier ou d'un spectacle. La troupe monte ainsi 20 à 25 spectacles par an. Et pour vous, c'est quand ?

- Le CD «Plus léger que l'air» est disponible à la Fnac et à la librairie Forum à Saint-Etienne (10 €).
- Pour contacter KONS'L'DIZ : Association En Avant ! - 20, rue Victor Hugo - 42700 Firminy. Tél. 04 77 61 06 66 ou 04 77 89 02 92

Sportifs, venez parler de votre avenir!

Le centre scolaire Tézenas du Montcel accueille depuis 15 ans des sportifs de haute compétition bénéficiant d'horaires aménagés tenant compte de leurs contraintes d'entraînement. Depuis un an, cet enseignement adapté s'accompagne d'un dispositif pilote unique en France d'aide à l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau (INSERSPORT). Dans ce cadre, l'établissement va organiser un forum ayant pour thème «Sport, scolarité et emploi», le 1^{er} décembre prochain. Au programme, stands et conférences portant sur des thématiques variées : «sport et handicap», «sport et santé», «sport et métiers de l'animation», «sport et collectivités locales»... Les objectifs de ce forum sont multiples : informer les jeunes sportifs sur les débouchés professionnels existants, renforcer la connaissance des valeurs essentielles du sport auprès des jeunes, mais aussi assurer la promotion



du dispositif INSERSPORT et de ses partenaires (le programme est notamment parrainé par le Conseil général de la Loire). Pour appuyer le message, des sportifs de très haut niveau (dont des joueurs de l'ASSE) devraient venir partager leur expérience avec les visiteurs.

- Forum «Sport, scolarité et emploi», le 1^{er} décembre 2004, de 10 h à 18 h, au forum du Technopole. Entrée gratuite. Tél. 04 77 79 14 08. www.ctmformation.fr

Angil : mi-ange, mi démon...

Après moult démos, quelques galettes auto-produites et même, il y a 4 ans, un CD de 13 titres - Ha Ha ! -, Angil, alias Mickaël Motet, sort enfin un 1^{er} album digne de ce nom sous le label toulousain Unique Records : «Teaser for : matter». Le disque comporte 11 titres, tantôt mélancoliques, tantôt plus énervés, mais tous en anglais et résolument folk (dont une reprise des Breeders, «Invisible man»). A 25 ans, le Stéphanois a déjà 10 ans de «carrière» derrière lui - il a composé ses premières chansons à 14 ans. Multi-instrumentiste (il joue du piano, de l'orgue, de la flûte traversière, du saxophone...), c'est toutefois à la guitare qu'il

élabore ses morceaux. Des morceaux à dominante folk, mais qui côtoient aussi parfois d'autres genres musicaux, plus inattendus (hip-hop, électro, jazz...). Fan des Beatles, Angil a aussi des références dans d'autres domaines que la musique : il se réclame en effet d'un courant post-moderne emmené dans le cinéma par des réalisateurs comme Tran Anh Hung ou Robert Altman, et dans la littérature par des auteurs tels que Paul Auster ou Raymond Queneau. Comme



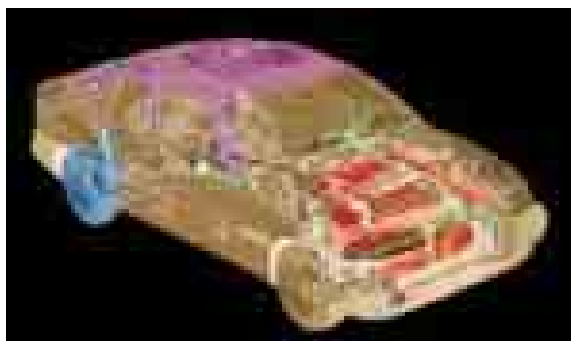
eux, Angil écrit sur «la difficulté de créer». Certains de ses textes sont notamment inspirés par l'Oulipo cher à Queneau.

«*L'écriture sous la contrainte m'intéresse*», explique-t-il. «*Par exemple, mes derniers textes ne comportent aucun «e»*»... L'ombre de Georges Perec plane ! Dans

ses textes, cette influence se traduit aussi par «la récurrence de thèmes un peu ironiques, sur les choses enterrées, recouvertes, cachées».

Sur scène, Angil est accompagné d'un collectif de musiciens, les Hiddentracks (cuivres, cordes, percussions, samples et sons bidouillés...), dont la configuration change d'un concert à l'autre. Chaque concert est ainsi unique, c'est pourquoi le folk d'Angil est souvent qualifié «d'expérimental», un peu dans l'esprit du free-jazz. Guettez donc les prochaines dates de sa tournée sur www.angil.fr.fm !

- Distribué par La Baleine, «Teaser for : matter» est disponible dans toutes les grandes enseignes musicales (Fnac, Forum, Gibert Joseph...). Le CD peut aussi être commandé en ligne sur www.uniquerecords.org (rubrique «mail order»). Prix découverte : 13 €.



EQUIPEMENT

UN SECTEUR MOTEUR

En écho au Salon International de l'Automobile qui s'est tenu récemment à Paris, nous vous proposons de faire le point sur cette activité qui tient une place prépondérante dans l'économie départementale.

Qui l'aurait cru il y a quelques années ? Aujourd'hui, les groupes Renault et Peugeot-Citroën se classent parmi les tout premiers constructeurs automobiles mondiaux par leurs performances économiques. Dynamique sur le plan national, ce secteur l'est aussi au niveau départemental. Quelque 700 entreprises (réparties de manière équilibrée entre les grands pôles d'activités du département), employant environ 12 000 personnes travaillent en totalité ou partiellement pour l'automobile. Elles réalisent ensemble un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros qui représente un tiers de celui totalisé par la mécanique dans le département.

« POIDS LOURDS » ET P.M.E.

Mis à part quelques constructeurs de véhicules spéciaux (tracteurs à chenilles, camping cars haut de gamme et 4x4...), fabricants de machines spécialisées, etc., ces sociétés font surtout partie de la catégorie des équipementiers automobiles. Comme cette appellation le laisse entendre, elles élaborent des équipements pour les quatre grandes composantes d'un véhicule : motorisation, boîte de vitesses et embrayage, colonne de direction et assistance, liaison au sol et aménagement intérieur de l'habitacle. Parmi elles, on compte des leaders mon-

diaux et nationaux (Michelin à Roanne, boîtes de vitesses pour poids lourds et autocars ZF Bouthéon à Andrézieux-Bouthéon...). Mais ces « poids lourds », sans jeu de mots, ne doivent pas occulter les nombreuses petites et moyennes entreprises performantes présentes sur notre territoire :

« Ces PME composent un tissu dense, complémentaire et de qualité. Elles disposent de compétences, de savoir-faire, de technologies remarquables. En plus, elles peuvent s'appuyer sur un environnement favorable : des établissements d'enseignement supérieur avec entre autres cinq écoles d'ingénieurs, des laboratoires et des centres de recherche de haut niveau. Reste que

JEU CONCOURS « L'INDUSTRIE, POURQUOI PAS... MOI ??? »



Les **Clubs d'Entreprises de Loire Sud** : ACCTIFS, Ampil, Cleo et le Club Gier organisent, pour l'année scolaire 2004-2005, un jeu-concours ouvert aux élèves de quatrièmes et de troisièmes des collèges de Loire Sud.

L'objectif de ce jeu-concours est de **sensibiliser**, de manière ludique, **les collégiens à l'économie ligérienne, au monde de l'entreprise et aux métiers de l'industrie**. Cet objectif découle d'un constat à savoir la désaffection des filières industrielles. Cette problématique représente pour les années à venir un facteur déterminant dans la compétitivité des entreprises.

Ce jeu-concours a été construit avec le **soutien de l'inspection académique**, l'aide précieuse des équipes pédagogiques des collèges, mais aussi des institutions et professionnels du monde de l'industrie et des services. Il est composé de **trois épreuves** dont la première devrait débuter courant novembre... par un QCM d'une cinquantaine de questions. Nous vous donnons rendez-vous tout au long des épreuves pour connaître l'avancée de ce jeu-concours...

Rectificatif : dans le précédent Loire Magazine (rubrique « Vie économique » sur la logistique p.23) une mention erronée s'est glissée concernant Corinne Richard : celle-ci n'est pas maire de Sury le Comtal.

AUTOMOBILE

la majorité des entreprises du secteur ont une taille trop petite pour résister à la concurrence et aux appétits de structures plus grandes qu'elles et pour répondre aux attentes des donneurs d'ordres qui sont souvent des gros équipementiers tels Valeo, Bosch, Faurecia... Ces derniers sont toujours plus exigeants et demandent qu'on les accompagne sur les marchés étrangers», explique Roland Marchetti, Président du Cercle d'Accueil Régional des Equipementiers (CAR).

L'UNION FAIT LA FORCE

Créé en 2002 à l'initiative de l'Agence de Développement Economique de la Loire et soutenu par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rhône-Alpes, le CAR,

qui porte bien son nom, se mobilise pour dynamiser le secteur de l'automobile dans notre département : « Cette instance rassemble actuellement 85 entreprises de toutes tailles et spécialités. Elle leur offre la possibilité de se connaître - elles en ont bien besoin car elles sont souvent isolées -, ce qui peut déboucher sur des relations commerciales. C'est ainsi que Freudenberg et Cintrag Industrie ont mis en place un partenariat pour créer une canalisation de freinage plus simple et donc plus économique. Par ailleurs, le CAR travaille à les intégrer plus profondément dans le tissu spécialisé de Rhône-Alpes. Et, selon le principe suivant lequel l'union fait la force, le CAR s'investit pour promouvoir la qualité du savoir-faire local et sa cohérence auprès des donneurs d'ordres et de sociétés qui cherchent à

s'implanter en Europe et en France. Nous allons d'ailleurs adhérer à la Fédération des Industries de l'Equipeement des Véhicules afin de pouvoir être au contact des équipementiers de premier rang qui sont nos principaux clients. »

« Notre rassemblement renforce notre attractivité vis-à-vis de l'extérieur, ajoute Roland Marchetti. Grâce à nos efforts, nous espérons convaincre une entreprise canadienne, qui cherchait à s'implanter en France, en Italie ou en Suisse, d'opter pour la Loire. Pour ce faire, nous avons adopté une démarche innovante en nous impliquant dans la recherche d'entreprises locales pouvant répondre à son cahier des charges et à ses prix d'achat. »

Avec au bout de ce projet s'il se concrétise, plusieurs dizaines d'emplois.

KOYO DANS LA BONNE DIRECTION

Filiale d'un groupe japonais qui figure parmi les leaders mondiaux dans son activité, KSDSE (Koyo Steering Dijon-Saint-Etienne) est installé depuis 4 ans à Saint-Etienne où il emploie désormais 300 personnes.

Daniel Dunikowski, Directeur du site de Saint-Etienne explique les raisons de cette implantation: « Racheté à Peugeot-Citroën par une entreprise japonaise en 2000, le site stéphanois produit des composants pour directions assistées hydrauliques ou électriques de véhicules dont Koyo est l'un des leaders mondiaux. Nous livrons notre production aux autres pôles du groupe implantés à Dijon (Côte-d'Or) et Irigny (Rhône) lesquels se chargent de l'assemblage. Les directions assistées réalisées par Koyo équipent des véhicules de tourisme des marques Peugeot, Citroën, Renault, Toyota, ou encore Daimler-Chrysler. Employant quelque 300 personnes, le site de Saint-Etienne a été désigné par le groupe pour fabriquer de nouveaux composants - des pignons et tubes de direction - à partir de cette année. Pour notre activité, la forte tradition mécanique locale est un plus indiscutable. Grâce à elle, ajoute Daniel Dunikowski, nous disposons d'une main d'œuvre qualifiée. Nous avons développé de nombreux partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur, notamment des écoles d'ingénieurs, pour attirer les compétences dont nous avons besoin. »



La Commission permanente du Conseil général assure le suivi et l'exécution des initiatives votées par l'Assemblée départementale. Chaque mois, elle prend des décisions, notamment celles qui relèvent de l'application des différentes aides départementales.

Extraits des Commissions permanentes des 30 août/13 et 27 septembre 2004



VIE SOCIALE - EDUCATION

La lutte contre la violence en milieu scolaire et la protection de l'enfance en danger font partie des priorités des pouvoirs publics dans le cadre des actions de prévention. Dès 1999, une convention a été signée dans la Loire entre l'Education nationale, la Justice, la Police, la Gendarmerie, la Protection judiciaire de la jeunesse et le Conseil général pour permettre une meilleure coordination des partenaires, lutter efficacement contre la délinquance et développer des actions communes de prévention. Aujourd'hui cette convention est étendue aux établissements scolaires relevant de la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt et de l'enseignement catholique.

SPORT

Le Conseil général a décidé d'aider 3 communes pour leurs équipements sportifs à hauteur de 66 509 euros. Il s'agit pour Saint-Bonnet-le-Courreau de la rénovation du terrain de football, et pour Saint-Cyprien et La Talaudière respectivement d'un complexe et d'un pôle sportifs.

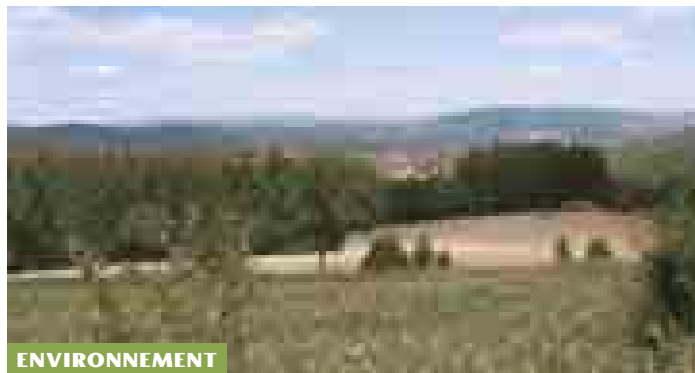
VOIRIE

Le Conseil général subventionne plusieurs travaux routiers permettant d'améliorer la sécurité sur des routes départementales (RD 482, RD 60) et communales (cantons de Perreux et Rive-de-Gier).

CULTURE



Le Département contribue au financement à hauteur de 158 000 euros de la manifestation « Odyssée, Terre d'Astrée » qui se déroulera en 2005. Cet événement comprendra une exposition spectacle à Paris au Sénat et deux spectacles respectivement à Saint-Etienne et à Roanne.



ENVIRONNEMENT

L'intervention du Conseil général en matière d'environnement regroupe des interventions très diverses. Il soutient par une subvention de près de 22 000 euros un projet d'aménagement du Centre d'accueil et de Découverte Nature au Col de la Loge (Haut Forez) et de valorisation des espaces à proximité du Centre par la mise en place d'un circuit ludique et pédagogique sur l'environnement. Par ailleurs il participe financièrement à la réhabilitation écologique et piscicole de deux gravières à Cleppé et à Mably. Les travaux visent entre autres à favoriser l'accueil du public. Le Conseil général soutient aussi des projets pédagogiques concernant le fleuve Loire à destination des écoles. 900 enfants bénéficieront de ce programme qui comprend entre autres thèmes, le cycle et la qualité de l'eau, l'espace de liberté pour le fleuve.

SOCIAL

Le Conseil général participe pour 97 600 euros à la création de 16 logements adaptés à Chazelles-sur-Lyon et à Savigneux qui permettront le maintien à domicile de personnes à mobilité réduite. Il subventionne également l'équipement de salles de bain et sanitaires au Foyer pour adultes handicapés à Riorges géré par l'ADAPEI. Dans ce cas-là il s'agit de mieux accueillir des personnes polyhandicapées en fauteuil roulant. En outre il est partie prenante dans la restructuration complète d'une maison de retraite publique de 80 lits hébergeant des personnes âgées dépendantes à Saint-Julien-Molin-Molette. La subvention départementale s'élève à 526 656 euros.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Conseil général approuve une convention avec l'agence d'urbanisme EPURES qui a pour mission d'éclairer l'institution départementale dans son action en faveur de l'aménagement et du développement du territoire ligérien. Le programme partenarial d'études comporte différents thèmes de recherche : entre autres, l'évolution des effectifs dans les collèges de la plaine du Forez, la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'environnement, l'évolution de l'emploi salarié dans la Loire, et l'insertion urbaine de gares et d'une route départementale.

QUELLES AIDES LE CONSEIL GÉNÉRAL APORTE-T-IL AUX ENTREPRISES ?

Le soutien aux entreprises ne fait pas partie des compétences obligatoires des Conseils généraux. Et pourtant, celui de la Loire a fait le choix de développer les aides au monde économique : de 12 à 15 M€ chaque année, ce qui traduit bien sa volonté de favoriser le développement du département. Interview du responsable du service des interventions économiques au sein du Conseil général.

Quel objectif le Conseil général vise-t-il en soutenant les entreprises ligériennes ?

De valoriser la Loire vis-à-vis des entrepreneurs, en constituant un environnement le plus favorable possible pour l'implantation de nouvelles entreprises et surtout l'accompagnement du développement des entreprises locales.

Comment le Conseil général intervient-il auprès des entreprises ?

A différents niveaux. Les aides peuvent aussi bien porter sur l'environnement de l'entreprise (élimination de friches industrielles, particulièrement dans les vallées du Gier et de l'Ondaine ainsi que sur l'agglomération roannaise, amélioration de la qualité environnementale des zones d'activités), que sur l'entreprise elle-même, via des dispositifs d'aides directes.

Quelles sont les aides indirectes ?

Le Conseil général peut accompagner des démarches de mise en réseau, pour favoriser le développement des pôles d'excellence (technologies médicales, optique et vision, biens d'équipement, textile) en lien avec les communautés d'agglomération. De même, il accompagne la reprise (ou transmission) d'entreprise, en étroite partenariat avec les chambres consulaires et l'Agence du développement économique de la Loire.

Quelques exemples d'aides directes ?

Pour la majorité, elles portent sur l'immobilier d'entreprise. Via le Fonds d'action pour le développement économique de la Loire (FADEL), le Conseil général allège ainsi chaque année le loyer d'une trentaine d'entreprises, ce qui représente environ 4 M€ de subventions. Autre action, l'aide à la réalisation d'ateliers partagés en constructions neuves (construction de

bâtiments modulaires en milieu rural pouvant accueillir au moins 2 entreprises ayant une activité de production, de BTP ou de services). Les bénéficiaires sont ici les communautés de communes (voir l'exemple de la résidence d'entreprises de Forez en Lyonnais). Petite variante, les ateliers partagés de reconversion industrielle (réhabilitation de fiches industrielles, en milieu urbain ou rural, pour y implanter de nouvelles entreprises). La requalification d'une partie du site Angénieux à Saint-Héand est d'ailleurs actuellement en cours de réalisation.

Quel soutien est organisé en direction du commerce et de l'artisanat ?

Pour maintenir le commerce en milieu rural, le Conseil général verse plus d'1 M€ par an à une centaine de commerçants et artisans. Depuis

1992, environ 1 500 commerces ont été soutenus, à hauteur de 10 M€. Par ailleurs, le Conseil général réfléchit au développement d'une offre de "multi-services" adaptée en milieu rural. Il s'agit de développer l'offre commerciale et de services de commerces existants : un bar-tabac qui proposerait aussi de la petite épicerie, un boulanger qui développerait un point presse... Le tout dans un souci de proximité. Le projet pourrait être expérimenté sur quelques communautés de communes dès 2005. Enfin en milieu urbain, des opérations contribuent à aider les communes à conserver et fortifier un tissu commercial et artisanal diversifié. Le Conseil général accompagne ces actions, en subventionnant les investissements des commerçants et artisans.

Pour en savoir plus : www.cc-forez-en-lyonnais.fr
Tél. 04 77 94 25 63

ZOOM SUR LA RÉSIDENCE D'ENTREPRISES DE FOREZ EN LYONNAIS

La communauté de communes de Forez en Lyonnais a bénéficié d'une subvention de plus de 190 000 € du Conseil général (plus d'1/3 du budget total) pour construire une résidence d'entreprises au sein de la zone d'activités de Montfuron, à Chazelles-sur-Lyon. Opérationnelle depuis mars, elle compte 3 ateliers, loués à des entreprises artisanales, et 13 bureaux destinés à des entreprises relevant du tertiaire supérieur (8 d'entre eux sont déjà occupés). Des conditions d'accueil et des tarifs différents sont appliqués aux entreprises, selon qu'il s'agit de sociétés déjà existantes ou en cours de création. Les entreprises existant depuis moins d'1 an jouissent de loyers préférentiels. L'ensemble des colataires doit s'acquitter d'un forfait annuel (100 €), pour bénéficier de services (photocopieuse, standard téléphonique personnalisé, secrétariat, salle de réunion, cafétéria...). Au bout de quelques mois, les entreprises semblent très satisfaites de l'outil, lequel a permis la création de 17 emplois. Ce qui fait dire à Jean-Luc Vallet, chargé de mission développement économique au sein de la résidence d'entreprises : « Le Conseil général a eu raison de nous appuyer, le défi est en passe d'être relevé ! »



Patricia De Sa

UNE ASSISTANTE TRÈS MATERNELLE

Dans sa maison de Saint-Etienne, cette femme garde des enfants pour son plus grand plaisir. Un témoignage qui permet de mieux connaître ce métier intéressant qui offre des opportunités en termes d'emploi.



“
S'occuper des enfants est très enrichissant, dynamisant et émouvant car on partage leurs joies et leurs chagrins.
”

Tant pis pour les entreprises où elle travaillait comme secrétaire commerciale. Mais tant mieux pour les enfants et leurs parents. Patricia De Sa exerce depuis 11 ans le métier d'assistante maternelle : « C'est suite à la perte de mon emploi que j'ai opté pour cette voie. J'adore les enfants et j'avais découvert cette activité en faisant garder l'un des deux miens par une assistante maternelle. Je n'ai qu'à me féliciter de ce choix.

DES PLACES À PRENDRE

Dans la Loire, les **4 900 assistantes maternelles** représentent le mode d'accueil de la petite enfance de loin le plus important avec 84 % de l'offre totale. Sachez que ce métier offre un certain nombre de débouchés professionnels notamment dans les secteurs ruraux. Pour devenir assistante maternelle, il faut retirer un formulaire auprès du Conseil général, participer à une réunion d'information sur les conditions d'exercice, passer une visite médicale et recevoir à son domicile des représentants du service de protection maternelle et infantile de l'assemblée départementale qui s'assureront que les conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement de l'enfant.

Pour en savoir plus : téléphonez au Conseil général (04 77 49 91 87) ou adressez-vous aux relais assistantes maternelles.

« ENRICHISSANT, DYNAMISANT ET ÉMOUVANT »

S'occuper des enfants est très enrichissant, dynamisant et émouvant car on partage leurs joies et leurs chagrins. J'ai un agrément pour en garder jusqu'à trois en même temps. Bien sûr, je n'ai pu me lancer dans cette activité que parce que mon mari et mes enfants ont été d'accord pour recevoir du monde à notre domicile. Concrètement, je donne le biberon aux bébés, je propose des activités : jeux, musique et promenade, je leur mitonne un repas si on me le demande, je leur fais faire la sieste, je les emmène à la piscine, à la bibliothèque pour des animations autour du conte, à des spectacles... D'une certaine manière, je participe à l'éducation et à l'épanouissement des petits que je garde. L'intérêt de ce métier, ce sont aussi les échanges que l'on noue avec les parents. Même si on travaille chez soi, on a une porte ouverte sur l'extérieur ce qui est bon pour le moral.»

LES AUTRES AVANTAGES DE CETTE PROFESSION

Outre l'aspect humain, primordial,



Patricia De Sa apprécie le fait d'avoir une sorte de sécurité de l'emploi car la demande des parents est forte surtout quand l'assistante maternelle fait preuve d'un grand professionnalisme. Ce n'est pas le seul avantage de cette profession : « Elle permet de travailler à domicile, de garder ses propres enfants en même temps et de choisir la quantité de travail que l'on veut effectuer et ses horaires. Moi, j'y consacre près de 50 heures par semaine. Mais on peut faire beaucoup moins. Tout n'est pas toujours facile. Nous avons beaucoup de responsabilités car nous nous occupons d'enfants. Nous devons les surveiller, particulièrement les bébés, en permanence. J'adhère via l'association Les Petits Diabes à Saint-Etienne à l'Association Nationale des Assistantes Maternelles Agréées de Jour. Elle m'offre des échanges avec d'autres assistantes maternelles, des animations pour les enfants... Le seul inconvénient de ce métier, c'est son manque de reconnaissance, mais c'est en voie de changer. Reste que le bonheur d'être avec des enfants compense largement cela. »

UN NOUVEAU SITE WEB DÉDIÉ AU LOGEMENT

Elaboré par le Conseil général et l'Etat, le **Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées de la Loire** est désormais consultable par Internet. Le site web qui lui est consacré donne au public concerné des informations utiles en cas de problème de loge-

ment ou de difficulté financière pour payer les loyers. On y trouve notamment les coordonnées des offices HLM et des structures pouvant aider les locataires ainsi que des formulaires et méthodes pour demander un soutien financier.
Site : <http://pdald42.free.fr>



JOANNY PANEL (1887-1970)

Bernard Chaussinand - Le Chemineau

Cet ouvrage rend hommage à Joanny Panel, originaire de Saint-Paul-en-Jarez, passionné par la bicyclette et qui fut un des plus jeunes compagnons de route de Paul de Vivie (alias Vélocio). A travers ce personnage, c'est toute une activité dynamique liée au cycle à partir du début du XX^e siècle qui est mise en valeur. En effet il sera à l'origine de la création d'un dérailleur dénommé le Chemineau. En tant que chef d'entreprise pour la fabrication de cycles, il saura faire preuve d'innovation et d'un sens commercial aigu. Il déposera plusieurs brevets, équipera des coureurs de renom, dont Benoît Faure qui obtint des succès au Tour de France. Il aidera aussi au développement du cyclotourisme à Saint-Etienne. Grâce à cet ouvrage bien documenté et illustré, une époque bénie pour le cyclisme ressuscite.

LES GRANDES AFFAIRES CRIMINELLES DU ROANNAIS

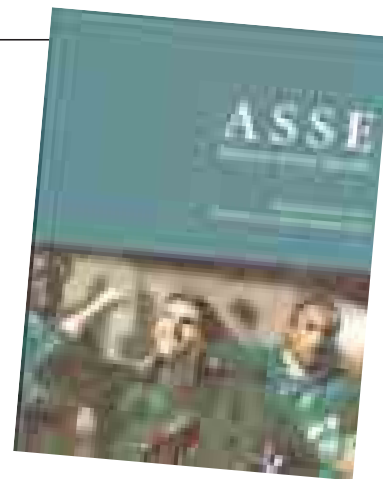
Jacques Rouzet
Editions de Borée

L'auteur, originaire de Roanne, restitue avec saveur et pertinence l'atmosphère du Roannais en brossant différentes affaires criminelles qui s'y sont déroulées de 1840 à nos jours. Avec un style simple et efficace, il met en scène en quelques pages des événements dramatiques qui vont endeuiller des familles. Des haines inexpiables, des amours contrariées pousseront certains vers l'irréparable, des personnages marginaux, qui errent dans les campagnes, basculeront dans la violence aveugle par cupidité. Au delà des épisodes eux-mêmes, cet ouvrage dévoile l'enquête policière, le déroulement du procès, le rôle de l'avocat de la défense qui sauve parfois son client de la guillotine, le verdict, le rituel de la peine capitale quand elle existait. Ce livre, à travers des faits divers tragiques, fait revivre la vie quotidienne rude qui est celle des campagnes du XIX^e et du début du XX^e siècle avec son ambiance particulière, ses rites, ses mentalités. Un ouvrage étonnant tant par son côté historique que par son côté humain émouvant.



ASSE HISTOIRE D'UNE LÉGENDE

Frédéric Parmentier
Editions des Cahiers
intempestifs



Voici une bonne idée de rééditer et d'actualiser cet ouvrage de référence sur le club de football le plus titré de France. Celui-ci connaît une histoire fertile en rebondissements depuis sa création en 1933. Grâce à de nombreuses photos de joueurs, le lecteur revit la glorieuse épopée des Verts. Entraîneurs, dirigeants, joueurs souvent prestigieux, résultats sont passés en revue et l'on sait tout sur cette équipe qui a fait vibrer les foules, notamment lors de la fameuse finale de coupe d'Europe de 1976 mais aussi lors de bien d'autres matchs captivants. L'A.S.S.E. c'est un club mythique mais aussi un public très attaché à celui-ci malgré les aléas récents. Alors pour tous les supporters des Verts et les passionnés de football, ce livre est une véritable aubaine à feuilleter avec plaisir.

SANGUINE MOTS DE SABLE ET DE VENT

Anne-Chantal Berger - Editions Forez Diffusion Express

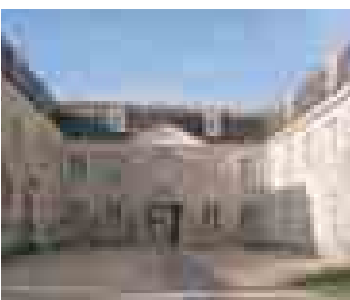
L'auteur qui a des attaches dans la Loire, nous livre son dernier recueil de poèmes. Son inspiration est d'une grande liberté et elle joue avec brio sur tous les registres, tantôt sensuelle, légère, mutine, tantôt tragique, mélancolique ou pathétique. En quelques mots, en quelques phrases, elle crée une ambiance propice au rêve, les mots s'entrechoquent, les images, métaphores... fusent pour le plus grand bonheur du lecteur. Son style est alerte, parfois même haletant. L'amour, la nature sous toutes ses facettes sont ses thèmes de prédilection mais elle réagit aussi à la violence, la misère, la mort avec beaucoup de passion. Laissez-vous donc bercer par ces poèmes qui sont autant de petits bijoux à découvrir avec délice.



GOUTELAS

À LA RECHERCHE DU SENS PERDU

Château édifié sur une maison forte médiévale, le château de Goutelas, situé à Marcoux, entre plaine et Monts du Forez, est aujourd'hui le siège du Centre culturel de Goutelas. Un petit miracle quand on se penche sur sa drôle de destinée...



Construit sur une place forte féodale, le château de Goutelas a ensuite été transformé en demeure de style Renaissance.

D'abord aux mains des Ecotay au XIV^e siècle, la terre noble de Goutelas a ensuite appartenu à différentes familles, avant d'être rachetée en 1558 par Jean Papon, un juriconsulte réputé. Après sa mort en 1590, la bâtisse restera dans la famille jusqu'en 1860, date du décès du dernier héritier. Laissée à l'abandon pendant un siècle, la maison partira alors en ruine. En 1960, deux enfants du pays, l'avocat lyonnais Paul Bouchet et son frère, se mettent en tête de sauver la bâtisse. Avec le soutien du maire et du curé de l'époque, ils vont chercher à transformer la ruine en un lieu de rencontres et d'échanges. Noël Durand, le paysan à qui appartient alors ce qu'il reste du château donne son bien à la fine équipe, une société civile immobilière se constitue. Les gens du pays mettent la main à la pâte. 150 000 heures de labeur (bénévole) et 10 ans plus tard, la maison sera entièrement restaurée...

DES STARS AU CHÂTEAU

« L'objectif de ce chantier n'était pas de remettre des pierres les unes sur les autres, mais bel et bien de les faire vivre de sens », rappelle Marc Delacroix, l'actuel président du « Centre culturel de Goutelas ». Peu à peu, le lieu devient donc un centre culturel, qui accueille, entre autres, Marcel Maréchal,

le mime Marceau ou Duke Ellington. Ce dernier intitulera d'ailleurs l'une de ses symphonies « Goutelas suite ».

En 1985, le château est remis au pays via le Syndicat intercommunal du château de Goutelas. La gestion du lieu est alors confiée à l'association « Centre culturel de Goutelas », laquelle emploie aujourd'hui 6 personnes et accueille (ou produit) des animations et événements à consonance culturelle : stages (théâtre, musique, droit, développement personnel), séminaires, spectacles, concerts, soirées thématiques... « Il est essentiel de maintenir Goutelas comme une vitrine du pays », assure Marc Delacroix.

Dans ce sens, notre homme est d'ailleurs un des acteurs du projet « le Monde des Arcadies », qui vise à resserrer les liens entre les diverses régions de la galaxie arcadienne, en commençant par l'Arcadie et le Forez. L'Arcadie, située en Grèce est une région restée à l'écart des grands circuits touristiques, préservant ainsi son riche patrimoine naturel, culturel et humain. Un idéal vers lequel tend le pays d'Astrée : « Nous souhaitons créer un tourisme culturel autour du thème de l'Arcadie et montrer que l'Europe peut s'appuyer sur de tout petits pays pour se construire. L'Europe, ce n'est pas que des lois, c'est aussi des gens qui ont une histoire », défend Marc Delacroix. Le Forez est du reste lié à l'Europe depuis longtemps : « L'Astrée » d'Honoré d'Urfé n'est-il pas un des romans fondateurs du mythe de l'Europe ?

Centre Culturel - Château De Goutelas
42130 Marcoux. Tél : 04 77 97 35 42.
E.mail : goutelas@wanadoo.fr

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE UNION DES RÉPUBLICAINS POUR LA LOIRE

A89 ET A45 : LES ECHEANCES NE SONT PAS REMISES EN CAUSE !

La nécessité vitale du désenclavement de la Loire a encore été réaffirmée par l'Etat. Le ministère de l'Équipement vient de reconnaître que « la desserte actuelle de Saint-Etienne et de Roanne est (...) gravement pénalisante et compromet l'avenir économique et social de tout l'ouest Rhône-Alpes ». Les conseillers généraux de la majorité, solidaires du président Pascal CLEMENT, se félicitent de la mobilisation des responsables du département et de la région (à l'exception d'un seul), en faveur de la construction de l'A 89 et de l'A 45. Que certains élus du Rhône nient certaines évidences, tant pis ! Le sujet est trop grave pour qu'il fasse l'objet d'une stérile querelle.

La Commission européenne, mystérieusement sollicitée sur l'A 89, a rendu un avis défavorable à la procédure de l'adossement. Cette décision est logique, parce qu'elle est contraire au principe de libre concurrence. Heureusement, la Commission européenne reste ouverte à la discussion. Dans les semaines qui viennent, la France doit présenter un nouveau dossier en défendant une solution spécifique pour l'A89. Nous devons cette seconde chance à Bernard PONS, ministre des Transports entre 1995 et 1997, et à Mario MONTI, commissaire européen à l'époque. Tous deux s'étaient mis d'accord pour préserver la construction de l'A89, à condition que la France ne pratique plus l'adossement. Contrairement à ce qui a été annoncé, et jusqu'à nouvel ordre, l'objectif de démarrer les travaux en 2006 et l'ouverture de l'A89 entre Balbigny et la banlieue de Lyon vers 2010 reste toujours d'actualité.

Pour l'autoroute Saint-Etienne/Lyon, les faits sont têtus : ils montrent, démontrent et prouvent qu'un élargissement de l'actuelle A 47 est tout simplement impossible. Les 70 000 personnes qui empruntent chaque jour cette autoroute le savent bien. De plus, les intempéries de décembre 2003 ou les travaux actuels sur le viaduc de Rive-de-Gier illustrent la nécessité impérieuse d'une nouvelle autoroute. Combien de temps encore la circulation entre les deux principales métropoles de la région restera-t-elle à la merci du moindre incident ? Seule la construction de la nouvelle A 45 est sensée. L'actuel gouvernement, contrairement au précédent, l'a compris et a fixé son tracé. Afin que sa construction ne prenne plus aucun retard, la mobilisation de tous les ligériens demeure essentielle !

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE - URL
EMAIL : url Loire@voila.fr

GROUPE CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE LOCALE

REFLEXION SUR LA RENTREE SCOLAIRE

Nous avons voté au Budget Supplémentaire une somme importante pour la sécurité dans les transports scolaires et aux abords des collèges.

Depuis 8 ans, 125 agents de médiation exercent une activité dans le but de prévenir les risques liés à l'adolescence. Leur présence constitue une sécurité : pour les chefs d'établissement et les chauffeurs de cars.

Le coût élevé de cette opération, 894 105 €, pourrait être reporté utilement sur d'autres budgets tels que le sport et la culture en générant le même nombre d'emplois. Il suffirait d'une prise de conscience... !

Mais aujourd'hui la socialisation d'une partie de la jeunesse est en crise. Les causes sont multiples. La famille, lieu d'épanouissement, connaît de nombreux bouleversements. Depuis les années 1980, le chômage persistant, la détresse économique de certaines familles et le mirage médiatique d'une société à haut niveau de consommation, contribuent à la désagrégation sociale. Dans ce contexte, certains jeunes ont de grandes difficultés à se construire un avenir.

On ne peut demander à la seule école, quelques soient les moyens déployés, d'assurer à travers la promotion de tous les élèves, cette cohésion de la société dont nous avons tant besoin. L'action publique pour réduire le chômage et garantir plus de justice sociale est essentielle. Mais il est aussi urgent de réactiver le tissu social, de mobiliser les familles pour développer de nouvelles solidarités et renforcer le sens des responsabilités !

La dernière année scolaire a permis d'engager le Grand Débat sur l'Ecole. Ne faut-il pas prolonger ce débat par une réflexion sur l'éducation, le rôle des parents et des institutions ?

Dans cette perspective le Conseil général ne doit-il pas solliciter les collègues pour développer avec les familles une action en faveur de la citoyenneté et du « *mieux vivre ensemble* » ?

CLAUDE BOURDELLE, CONSEILLER GÉNÉRAL DE NOIRETABLE
JEAN GILBERT, CONSEILLER GÉNÉRAL DE SAINT GENEST MALIFEAUX
JEAN-PAUL SEUX, CONSEILLER GÉNÉRAL DE CHAZELLES-SUR-LYON

GROUPE GAUCHE CITOYENNE UNE POLITIQUE LIBERALE CATASTROPHIQUE

Tout ce qui a permis de relever la France économiquement, à la sortie de la guerre, est aujourd'hui remis en cause.

Les grandes orientations du Conseil National de la Résistance ont été déclinées par un gouvernement où toutes les forces politiques qui n'avaient pas collaboré, étaient présentes.

Cette vision solidaire et constructive qui plaçait l'intérêt de l'homme au centre des décisions est aujourd'hui balayée par des choix libéraux dictés par le MEDEF et appliqués par le gouvernement qui se réclame du Gaullisme. Ce qui peut paraître paradoxal.

Nous assistons ainsi à une destruction en profondeur de notre protection sociale, avec comme conséquence directe une diminution des prestations servies favorisant ainsi le privé. Au nom de la concurrence, tous les services publics sont dénaturés : ainsi sur notre département les agences de proximité de la Poste, d'EDF - GDF, de la Banque de France ferment une à une. Le service rendu est désormais payé au prix fort et la qualité de celui-ci s'est fortement dégradée. Il est curieux de constater que ce qui était possible d'effectuer il y a quelques décennies, avec moins de technicité, de moyens, de formation, n'est plus réalisable aujourd'hui. Le gouvernement Raffarin n'hésite pas à casser la cohérence et la solidarité nationale en décentralisant et en transférant bon nombre de compétences sans moyens financiers.

Les départements riches pourront assumer, les autres comme le nôtre auront des difficultés. Les effets vont se faire sentir dès le prochain budget : ainsi le Président du Conseil général de la Loire, avant le moindre débat, a annoncé une hausse importante des impôts départementaux en 2005. Ce transfert de charges asphyxie nos finances locales, se retourne contre l'investissement et les dépenses utiles.

Décidément, il est urgent de réagir contre ces dispositions nocives qui pénalisent en profondeur notre société.

Pour notre part, les élus du groupe ont été reçus par le Préfet le 22 octobre, afin d'intervenir sur le danger que représente la dégradation du fonctionnement, en zone rurale et urbaine, de nombreux établissements postaux.

ALAIN PECEL, RENE LAPALLUS, MARC PETIT, SERGE VRAY
TÉL. : 04 77 48 42 86 FAX : 04 77 48 42 87 MAIL : groupe.pc@cg42.fr

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

LES ASSOCIATIONS LIGÉRIENNES EN DANGER !

Depuis deux ans, le gouvernement Raffarin a fait le choix de réduire de façon drastique les financements de l'Etat (politique de la ville, FASILD, Jeunesse et Sports...) destinés aux associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Cette politique de désengagement financier sans précédent a des conséquences dramatiques sur le fonctionnement de ces structures qui tissent au quotidien le lien social dans les quartiers et qui se voient plongées dans un état de précarité permanente.

A de nombreuses reprises depuis le début de l'année, les salariés du secteur de l'animation socio-culturelle, soutenus par les associations réunies au sein du CDAJEP, se sont mobilisés pour dénoncer une telle politique et tirer la sonnette d'alarme.

Ce mouvement de l'ensemble des acteurs concernés a permis un premier résultat. En plein été, la ville de Saint-Etienne a débloqué 225 000 euros de crédits sur l'enveloppe budgétaire de la Dotation de Solidarité Urbaine. Ce geste est bienvenu mais clairement insuffisant. Cette aide financière est en effet ponctuelle et exceptionnelle, elle ne concerne que les structures stéphanoises et ne couvre qu'une partie seulement des crédits supprimés par l'Etat dans notre département. Qu'en sera-t-il en 2005 ?

Au niveau gouvernemental, le message n'a manifestement pas été entendu. Le plan de cohésion sociale n'aborde à aucun moment les moyens accordés au fonctionnement des associations. Les 13 milliards d'euros prévus pour financer ce plan sur cinq ans représentent à peine une année de dépense des crédits d'équipement militaire ! La signature des premiers « *contrats d'avenir* » destinés à prendre le relais des CES et des CEC dans les associations n'est prévue au mieux qu'en début d'année prochaine...

Le 28 juin dernier, notre groupe a déposé un vœu lors de la séance publique de l'Assemblée départementale pour demander au gouvernement de garantir aux associations concernées les moyens humains et financiers de leur fonctionnement. Ce vœu a été adopté à l'unanimité ! Nous attendons à présent de la majorité qu'elle passe des postures aux actes.

GROUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE.
MAIL : groupe.ps@cg42.fr - TÉL. 04 77 48 42 83

J.C. BERTRAND, RA. BARRET, J. BARTHOLIN, A. BERNARD, C. CAUET,
L. FAURE, J.L. GAGNAIRE, A. GUILLEMANT, B. JAYOL, R. JUANICO,
M. LASSABLIÈRE, L. MOULLIER

Claude Fauriel : UN DES PLUS GRANDS ÉRUDITS FRANÇAIS DU 19^e SIÈCLE

« *Homme du siècle qui a mis en circulation le plus d'idées, inauguré le plus de branches d'études* » pour l'écrivain Ernest Renan, « *Toujours inépuisable en savoir et en bonté* » pour l'écrivaine Mme de Staël, ce Stéphanois mérite d'être mieux connu.

Lycée Claude Fauriel, cours Fauriel, Espace Fauriel..., Saint-Etienne honore abondamment la mémoire de cette grande figure communale et nationale. Et pourtant ce personnage reste méconnu. C'est regrettable, car Claude Fauriel a réalisé un parcours extraordinaire malgré un début de vie difficile. Sa naissance en 1772 à Saint-Etienne sera suivie quelques jours plus tard d'un drame : la mort de sa mère qui ne s'est pas remise de l'accouchement. Malédiction, il perdra sa seconde maman alors qu'il a 14 ans.

EXCELLENTE INSTRUCTION

Après l'avoir mis en nourrice chez ses parents dans le Vivarais, son père, menuisier, veille à lui donner une bonne instruction. C'est ainsi qu'il envoie son fils au célèbre collège de Tournon puis au séminaire de Saint-Irénée à Lyon, tenus par des oratoriens, où il écrit sa première œuvre littéraire : *Sylvanir*. De retour à Saint-Etienne, Claude Fauriel se lie avec de jeunes militants qui l'entraînent dans la lutte révolutionnaire. Après 1789, il est nommé commissaire des guerres au Puy puis à l'armée des Pyrénées occidentales.

DANS LE RÔLE DE ROBESPIERRE

En 1793, il revient dans sa ville natale rebaptisée commune d'Armes où il est élu officier municipal. A l'occasion de la fête de l'Etre Suprême de l'an II, il est amené à tenir le rôle de Robespierre et à prononcer un discours du haut de la chaire de l'église Notre-Dame. Dans le cadre de cette fonction, il essaie de jouer un rôle de modérateur de la Terreur que

font régner certains révolutionnaires. Ecœuré par la violence, il s'engage dans l'armée des Alpes en 1795.

COLLABORATEUR TEMPORAIRE DE FOUCHÉ

Revenu à la vie civile, Claude Fauriel « monte » à Paris en 1799 et se met au service du ministre de la Police du Consulat, le redoutable Fouché, qu'il a connu à Lyon. Il ne reste pas longtemps son secrétaire puisqu'il démissionne de son poste par « fierté républicaine » en 1802. A partir de ce moment, il se consacre uniquement aux Lettres et aux Sciences, d'autant plus librement, notamment sur le plan économique, que Mme de Condorcet, veuve du philosophe, l'accueille chez elle. De Benjamin Constant à Chateaubriand, en passant par Guizot, Mme de Staël, Littré, Manzoni (écrivain italien)... il fréquente assidûment les intellectuels de son temps.

UNE ÉRUDITION INCROYABLE

Après la maîtrise de l'anglais, de l'italien et de l'allemand acquise durant sa jeunesse, il s'intéresse aux langues ou dialectes grec, arabe, sanscrit, provençal, castillan, portugais, sicilien, roumain, basque et breton. Il travaille sur les civilisations indo-européennes, la Provence du Moyen Age, les poèmes scandinaves... Ses recherches lui valent d'être considéré comme l'un des pionniers dans le domaine des sciences historiques. En 1830 il est nommé à la chaire de littérature étrangère de la Faculté des Lettres de Paris créée pour lui et où il donne des



cours marquants sur des sujets aussi variés que la poésie provençale, la littérature italienne et Dante ainsi que le théâtre espagnol. Six ans plus tard, il est élu à la prestigieuse Académie des Inscriptions et Belles Lettres. On peut citer certains de ses ouvrages qui ont été marquants : *Les Chants populaires de la Grèce moderne*, *l'Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des Germains*, *Dante et les origines de la langue et de la littérature italienne*...

Devenu parisien, il revient peu souvent à Saint-Etienne mais il correspond avec des membres de sa famille et aide certains dans le besoin. Par ailleurs il reçoit avec aménité les Stéphanois venus le saluer ou bien solliciter un service.

Il meurt subitement en juillet 1844 à Paris.

Claude Fauriel a marqué son époque par sa soif de savoir et sa culture immense mais il aura été aussi un témoin attentif aux autres, ainsi « capable de fortifier et d'encourager les puissances de liberté qu'il discernait chez autrui ».

LES MILLE ET UNE FACETTES DE Paul Fournel

Secrétaire « définitivement provisoire » de l'Oulipo, créé par Raymond Queneau et François le Lionnais, l'écrivain stéphanois Paul Fournel est aussi un amoureux de la petite reine. Dans « Besoin de vélo », il affirme : « Chaque cycliste, même débutant, sait qu'à un moment ou à un autre de sa vie, il aura rendez-vous avec une portière de voiture ». Rencontre avec un auteur qui ne manie rien mieux que le poil à gratter.

Difficile de résumer en quelques lignes les nombreuses responsabilités occupées par Paul Fournel tout au long de sa (jeune) carrière... Tour à tour prof d'université en France et aux Etats-Unis, responsable culturel d'un hebdo médical, éditeur, critique gastronomique, attaché culturel à l'Ambassade de France au Caire, président de la Société des Gens de Lettres, directeur de l'Alliance Française de San Francisco et, jusqu'à peu, directeur littéraire du Centre Régional des Lettres du Languedoc-Roussillon (son contrat vient d'être abrogé avec la suppression du CRL), Paul Fournel n'est pas du genre à chômer. Si l'on ajoute à ces différentes fonctions, ses activités liées à l'écriture (poèmes, nouvelles, romans, essais, billets, littérature pour la jeunesse, paroles de chansons d'opérette, dialogues de cinéma...), qui lui ont d'ailleurs valu d'être nommé Commandeur des Arts et Lettres, on en conclut que notre auteur doit posséder un don d'ubiquité. Ce que l'intéressé dément : une bonne fée l'aurait

juste doté de la bosse du travail... Il avoue aussi avoir gardé « un bon sens de l'organisation et de la concentration » de ses années de khâgne et de vélo. A propos de bicyclette, cumuler autant de casquettes lui aurait-il fait prendre la grosse tête ? « Non ! », assure-t-il. La preuve, il « rentre toujours [sa] tête dans le même casque de cycliste depuis fort longtemps ! »

UNE COLLECTION DE RÉCOMPENSES

S'avouant « touché » par tous les prix littéraires qui lui ont été attribués (« Il y a une vraie solitude dans le métier d'écrire et tout ce qui peut vous convaincre que l'on vous a lu et aimé est un bonheur »), Paul Fournel reconnaît avoir été particulièrement ému par le Renaudot des lycéens (pour *Foraine*), « parce que c'était des jeunes qui le donnaient » et le Prix Nucéra (pour *Besoin de vélo*), « parce que Louis était un ami de vélo ». Autre copain de vélo (et pas seulement), le Stéphanois Jean-Noël Blanc. « Comme nous nous ressemblons un peu et que nous portons moustache, on nous surnomme souvent les Dupont-Dupond », s'amuse notre homme, « Il y a pourtant une différence qui devrait sauter aux yeux de tous : il est grimpeur et je suis rouleur ! ».

PRIVILÉGIER LA QUALITÉ À LA QUANTITÉ

Toujours sur le terrain sportif, sa nouvelle *Les Athlètes dans leur tête* a été adaptée au théâtre en 2003, avec André Dussolier dans le rôle-titre (les couche-tard ont d'ailleurs pu la voir sur France 2 début septembre). La pièce est restée à l'affiche à Paris pendant 5 mois et va être



rejouée pour 2 mois à partir de novembre : « Cela me touche que Dussolier joue mes textes et que pendant 5 mois les spectateurs parisiens remplissent la salle et en redemandent ». Concernant la diffusion télévisuelle de sa création, il est en revanche

UN AUTEUR, DES ÉLOGES !

Paul Fournel a obtenu le **Prix Del Duca** pour *Les Petites Filles respirent le même air que nous*, le **Prix du meilleur livre jeunesse** pour *Les Aventures très douces de Timothée le rêveur*, le **Prix Renaudot des lycéens** pour *Foraine*, les **Prix Sport-Scriptum** et **Louis Nucéra** pour *Besoin de vélo*, le **Grand Prix de littérature sportive** et le **Goncourt** de la nouvelle pour *Les Athlètes dans leur tête*. Son dernier ouvrage, *Poils de cairote* (Le Seuil), regroupe les chroniques qu'il a rédigées pendant ses 3 années de poste au centre culturel français du Caire. Mordant et drôle !

plus mitigé : « Ce spectacle n'est pas un spectacle de télévision. C'est un spectacle de scène. Je ne suis pas particulièrement fasciné par les grands nombres. Il est toujours très intéressant d'avoir un petit nombre de lecteurs et de spectateurs attentifs : la communication courte et intense vaut largement la communication de masse ».

Enfin, quand on demande à Paul Fournel quels sont ses projets, il ne réfléchit pas longtemps : « Trouver un travail dare-dare pour continuer à gagner ma vie et me donner les moyens d'écrire ». La bosse du tra-

vail, on vous dit.

Retrouvez l'univers de Paul Fournel sur www.paul-fournel.com

L'OULIPO, QUÉSAKO ?

L'Oulipo est un groupe qui se propose d'explorer les mathématiques pour proposer des structures susceptibles de servir de supports à de nouveaux textes littéraires. Ce groupe a été créé en 1960 par François le Lionnais et Raymond Queneau. Selon Paul Fournel, auteur du premier livre consacré à l'Oulipo, *Clefs pour la littérature potentielle*, « c'est un lieu de réflexion et de travail d'autant plus passionnant qu'il y règne une belle forme de gaieté ».



Club des Acteurs
du Numérique de la Loire
loire-numerique.com

100% NUMÉRIQUE

CONSEIL GÉNÉRAL

LOIRE

EN RHÔNE-ALPES

1^{ER} FESTIVAL

EN RHÔNE-ALPES

Pour tous
de 7 à 77 ans

Jeux Vidéo



ST-ETIENNE
PARC EXPO

**GAGNEZ UNE
PLAYSTATION 2
AVEC UN SMS**

**ENVOYEZ
"GM42"
suivi de votre
N° de mobile au
720004**

1 PS2 tous
les 5000 SMS
à gagner
jusqu'au
10/12/2004

Organisé par les
Associations de
Jeunes Numériques
de la Loire - 100% Numérique

4 ET 5 DEC.
ESPACE JEU VIDÉO
STANDS DÉCOUVERTE
ATELIERS NUMÉRIQUES
LAN PARTY

Challenge football PES3 le 27 novembre dans les espaces publics numériques.
Renseignements : www.festivaljeuvideo.com - Tél. 04 77 79 07 07

Saint-Étienne

